

# LIVRET D'ACCUEIL

## SAISON 2020/2021

Le Tri Club Clissonnais vous adresse ce livret car vous avez émis le souhait de renouveler votre engagement ou rejoindre le club pour la prochaine saison 2020-2021 et vous remercie.

Afin de faciliter votre choix, nous vous adressons les principaux renseignements à connaître.

En 2019-20, l'effectif du club s'élève à 39 licenciés dont 4 féminines.

Le Tri Club Clissonnais ne possède pas de créneaux réservés pour l'entraînement natation, toutefois il y a des rassemblements sur créneaux publics à la piscine de CLISSON les mardis et vendredis soir.

Nous avons également obtenu un créneau course à pied au complexe du Val de Moine à Clisson le jeudi soir à partir de 19H30 ainsi qu'un local pour nous retrouver et nous changer.

En 2020-21, les éducateurs encadreront autant que possible les séances Natation, Course à Pied et Cyclisme.

Ils seront épaulés par d'autres membres du club en fonction des disponibilités de chacun.

### **PROGRAMME PREVISIONNEL DES ENTRAINEMENTS COLLECTIFS 2020/2021**

**Lancement de la saison et accueil des nouveaux licenciés : A CONFIRMER**

**FOOTING ou BIKE AND RUN de bienvenue le dimanche 15 Novembre 2020 à 9h30 au stade de rugby de Clisson (côté route de la Dourie).**

### **ENTRAINEMENTS NATATION**

Le paiement de l'entrée à la piscine reste à la charge de chaque adhérent. Un tarif préférentiel « associations » est accordé au TCC par la piscine AQUA'VAL de CLISSON sur présentation de la Licence.

#### **Mardi :**

Piscine de Clisson

Horaires : 19h15 → 21h

Limité à 10-12 nageurs (encadrement fréquent)

#### **Vendredi :**

Piscine de Clisson

Horaires : 19h15 → 21h

Limité à 10-12 nageurs (encadrement fréquent)

## ENTRAINEMENTS VELO

### Dimanche :

Rendez-vous parking complexe polyvalent côté club house du rugby  
(route de la Ourie)  
Horaires : 9h - 9h30 → 11h30 - 12h30 selon la saison

Encadrement et groupes de niveaux

## ENTRAINEMENTS COURSE A PIED

### Jeudi :

Rendez-vous parking complexe polyvalent côté club house du rugby  
(route de la Ourie)  
Horaires : 19H30 → 20h45

Encadrement fréquent

## MONTANT DE LA LICENCE

Pour la saison 2020-2021, la **licence compétition sénior et vétéran coûtera 130€** (dont 90 € de cotisation fédération + ligue FFTRI), **50€ pour la licence Cadet et Junior** et **60€ pour la licence loisir** (Pass Compétition à payer lors de chaque épreuve).

## DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA DEMANDE DE LICENCE

Compte tenu du calendrier imposé par la FFTRI pour la validation des licences 2021, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner les pièces suivantes **avant le 13/11/2020 pour les renouvellements et le 04/12/2020 pour les nouveaux licenciés.**

- Le formulaire d'adhésion ci-après complété et **signé** ;
- le règlement intérieur ci-après lu, daté et **signé** ;
- la demande de licence FFTRI à imprimer et à signer après s'être inscrit sur le site <http://espacetri.fftri.com>
- la copie du certificat médical si le précédent a plus de 3 ans portant la mention de « non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition » ;
- le paiement de la cotisation par chèque à l'ordre du **Tri Club Clissonnais** (possibilité d'échelonnement 2 ou 3 paiements en précisant les dates d'encaissements souhaités aux dos des chèques)

## Conditions administratives obligatoires pour accéder à la vie du club et aux séances d'entraînements

Non concerné par ces critères : période d'essai des nouveaux adhérents couverts par l'option PASS CLUB :  
<https://www.fftri.com/pratiquer/debuter/tester-la-pratique-club/>

## EQUIPEMENT

L'équipement reste à la charge du licencié mais le TCC participe pour l'achat de votre trifonction qui est le seul équipement obligatoire en compétition.

Coûts en 2021 :

Trifonction homme ou femme : à partir de 80 € (prix à confirmer avec le fournisseur)

Prise en charge du T.C.C : 20 €

**Coût restant à la charge de l'athlète : à partir de 60 €**

D'autres équipements pour le vélo et la course sont proposés selon les disponibilités. A demander au responsable des tenues.

## COMMUNICATION

Le club possède son site internet <https://triclubclissonnais.fr> où tous les échanges se font via le forum dans la partie privée uniquement accessible aux autres membres du club dûment habilités (*un identifiant et mot de passe seront remis aux nouveaux licenciés*).

Le club est également présent sur les réseaux sociaux *Facebook, Whatsapp, Team App* afin de favoriser les échanges internes ou externes.

Toutes les infos des coachs concernant les entraînements à venir se trouvent sur le forum du club.

## ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale du club se déroulera le 07 novembre 2020 à partir de 15h00 dans la salle du Cercle Olivier de Clisson (au-dessus de la médiathèque), place des Douves.

## CONTACT CLUB

Laurent DOUILLARD, Secrétaire

06 07 11 39 64

@mail : [triclisson@gmail.com](mailto:triclisson@gmail.com)

## FORMULAIRE D'ADHESION 2021

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

### Adhésion au T.C.C

- 1ère adhésion à un club de Triathlon ou non licencié depuis plus d'1 an.  
 Renouvellement  
 Mutation, **le coût de la mutation (20€) est à la charge du triathlète**

### CHOIX DE VOTRE LICENCE

- Licence Compétition Senior – Vétéran 130€       Licence Compétition Cadet – Junior 50€  
 Licence Loisir 60€       Licence Dirigeant

### COORDONNEES – A RENSEIGNER POUR TOUTES NOUVELLES ADHESIONS OU DEMANDE DE MàJ

ADRESSE: \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE (fixe) : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_      (mobile) : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

J'autorise la diffusion sur le site du club (en version privée) de :

- mon adresse       mon Email       mon Téléphone

Date de Naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_      Lieu : \_\_\_\_\_      Dpt : ( )

Nationalité : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_      Société : \_\_\_\_\_

Diplôme(s) sportif : \_\_\_\_\_

Fait le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

Signature :

## REGLEMENT INTERIEUR 2021

### Adhésion / Cotisation :

Le club « Tri Club Clissonnais » est une association sportive à but non lucratif. Les orientations du club sont la pratique du triathlon en compétition et la pratique de ce sport enchaîné en loisir. Ses adhérents pratiquent en loisir ou en compétition en qualité d'amateurs tout en véhiculant une bonne image et le respect de la charte éthique et de déontologie de la FFTRI (voir annexe 1). Ils représentent le club et la ville de CLISSON, la communauté de communes « Vallée de Clisson » et les différents partenaires qui aident l'association financièrement ou par la mise à disposition de structures permettant son bon fonctionnement. Les adhérents s'engagent à respecter et à se conformer au présent règlement intérieur. Tout comportement allant à l'encontre des règles de civilité sera sanctionné par l'exclusion après réunion et vote du comité directeur du club. L'adhérent déclare connaître les règlements de la F.F.T.R.I., disponibles sur le site de la Fédération. Selon la licence l'adhérent peut pratiquer son activité en loisir ou en compétition. Le montant de la licence-assurance est fixé annuellement par la fédération française de triathlon. Les licenciés bénéficient d'une assurance pour certains risques lors des compétitions et entraînements, une assurance complémentaire est proposée par la FFTRI. La cotisation permet d'adhérer au club et de participer aux activités organisées pour ses membres. Le montant de la cotisation est fixé annuellement par le bureau du club. Les arbitres et membres du bureau non compétiteurs et ne participant pas aux entraînements reçoivent du Club une licence dirigeant, pour laquelle ils n'auront qu'à s'acquitter de la part FFTRI. Les droits de mutation sont à la charge du demandeur. La demande de renouvellement de licence hors délais sera gérée par l'adhérent lui-même et il devra s'acquitter de la pénalité de retard à la FFTRI (+10 €).

**POUR MÉMOIRE : TOUT ADHERENT (COMPETITION OU LOISIR) NE REMPLISSANT PAS LES CONDITIONS ADMINISTRATIVES REPRISES AU CHAPITRE « DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA DEMANDE DE LICENCE » CI-DESSUS NE SERA AUTORISÉ A PARTICIPER AUX ENTRAÎNEMENTS DISPENSÉS PAR LE CLUB ;**

### Compétitions :

L'adhérent s'inscrit sous le nom de club « Tri Club Clissonnais » pour toutes les disciplines enchaînées et porte la tenue du club sur les compétitions. Il peut s'inscrire à toutes autres compétitions sportives sous le nom de « Tri Club Clissonnais ». L'adhérent reconnaît au Tri Club Clissonnais et à ses partenaires le droit de faire toute publicité qu'ils jugeront utile sur ses noms, images et succès, sous réserve qu'il n'y ait pas atteinte à ses convictions personnelles et que soient respectés le droit et la morale, sans qu'il puisse réclamer une indemnité quelconque à l'occasion de ladite publicité.

### Tenues :

Le Club « Tri Club Clissonnais » possède ses propres couleurs et tenues. Afin de pratiquer le triathlon en compétition, chaque adhérent s'engage à acheter une tenue de compétition aux couleurs du club. L'association participe financièrement à l'achat d'une tenue de compétition (Trifonction) dans la mesure des finances disponibles au moment de la commande. Les tenues doivent être portées en course et lors de la remise de prix.

Chacun des adhérents peut acquérir divers équipements vestimentaires choisis par le club et floqués aux logos des éventuels partenaires financiers (SPONSORS). L'adhérent ne peut y ajouter une inscription hormis son nom ou prénom et il peut acheter au tarif préférentiel accordé par le fournisseur au club autant de tenues qu'il le souhaite dans la limite des stocks disponibles.

Une liste des tenues club est proposée, une commande groupée sera effectuée pour que les adhérents bénéficiant d'un tarif préférentiel.

### **Organisations sportives du club :**

Par leur adhésion au club, les adhérents s'engagent à s'investir bénévolement lors de manifestations ou de stages, suivant les besoins des organisateurs et ils s'engagent à se rendre disponible, au moins 1 journée, programmée dans la saison sportive, afin d'aider l'association dans une action de promotion ou d'organisation.

TOUTE DEROGATION SERA A FORMULER AU PRESIDENT DU CLUB AVEC UN MOTIF RECEVABLE.

### **Animations du club :**

Tout au long de la saison, des stages ou animations en interne peuvent être proposés aux adhérents.

### **Entraînements :**

Pour les mineurs, le représentant légal ou à défaut l'accompagnateur, s'assure de la présence de l'encadrant avant de laisser l'enfant à un éducateur, de plus le club et l'encadrant ne peut être reconnu responsable de l'enfant dès la fin programmée de l'entraînement. Une autorisation parentale devra être remplie par les parents pour les mineurs qui rentrent sans adultes à leur domicile.

### **Vie du club :**

Un site Internet : <https://www.triclubclissonnais.fr>

Le club fait passer les informations concernant le groupe (entraînements, courses, vie du club...) via le forum disponible sur le site internet. Chaque adhérent se voit mit à disposition d'un identifiant personnel ainsi qu'un mot de passe afin de s'y connecter. Il se peut également que des messages importants (personnels ou groupés) soient envoyés par messagerie électronique. Les adhérents sont invités à consulter leur messagerie régulièrement ou à s'informer auprès des dirigeants.

Toute personne adhérente ou non à l'association peut proposer ses services au comité directeur pour différentes tâches en fonction de ses aspirations et de son temps disponible (ex : parents, amis...pour l'une des différentes commissions misent en place pour l'organisation de nos manifestations).

## Mesures sanitaires COVID 19 – consignes pratiquant.e.s:

### PROCOLE SANITAIRE - COVID 19 CONSIGNES PRATIQUANT.E.S

Depuis le 01/09/2020

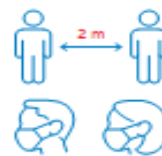
Contact : coronavtruc@fftri.com

#### LE CADRE RÉGLEMENTAIRE EN VIGUEUR (source service-public.fr) <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14129>

1. Tous les équipements sportifs couverts ou de plein air ainsi que les bases de loisirs peuvent ouvrir au public en France (hors Mayotte et Guyane) dès lors que leurs gestionnaires ou propriétaires y sont prêts.
2. Les forêts, parcs naturels, parcs et jardins sont ouverts.
3. Les sports individuels sont autorisés.
4. La distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes doit être observée en tout lieu et en toute circonstance (2 mètres lorsqu'en activité).

#### QUELLES PRÉCAUTIONS SANITAIRES ?

1. Il convient d'appliquer les gestes barrières.
2. Le respect de la distanciation physique spécifique aux activités sportives est obligatoire (sauf si la nature de l'activité ne le permet pas) : 2 m entre les pratiquants lors de l'activité.
3. Le port du masque est obligatoire lorsque l'on circule dans les établissements et dans les vestiaires lorsqu'ils sont ouverts au public (salles d'entraînement, piscines, gymnases...).



#### LES CONSIGNES SANITAIRES POUR LES PRATIQUANTS

##### 1 AVANT DE VENIR À L'ENTRAÎNEMENT

1. **Je me renseigne :**
  - Je m'informe auprès du club des consignes et procédures mise en place.
  - Je signale ma présence à l'entraînement.
2. **Je "m'auto diagnostique" :**
  - J'ai un des signes liés au COVID-19 ?  
Fièvre, Fatigue, difficulté respiratoire, toux, courbature, dans ce cas, je m'isole et me soigne.
  - J'ai été en contact avec des personnes ayant eu le COVID-19 ?  
Je reste à la maison.
3. **J'adapte mon équipement, ma préparation :**
  - Je m'organise pour limiter l'utilisation de vestiaires collectifs.
  - J'apporte mon propre matériel :
    - Pull boys, planche, plaquette, casque....
    - gel hydro alcoolique,
    - Masques,
    - Autonomie alimentaire (liquide, solide).
  - Je viens seul à l'entraînement, sans accompagnateur.

##### 2 LORS DE L'ENTRAÎNEMENT

1. **On garde la convivialité :**
  - Je salue mes amis, (très important) dans une version "sans contact".
  - Je partage ma bonne humeur, mais pas mes bidons, mes aliments, mon matériel.
2. **Je me préserve :**
  - J'adapte mon entraînement à mon niveau de pratique.
3. **Je respecte les règles :**
  - J'applique les consignes du club, de mon entraîneur.
  - Je montre l'exemple à mes collègues, au jeune public.
4. **Je limite les risques :**
  - Je garde le masque jusqu'à l'entraînement et le remets en place dès que celui-ci se termine.
  - J'évite de toucher du matériel collectif et mes collègues.
  - Je me lave les mains dès que nécessaire.
  - Je tousse dans mon coude.
  - J'évite de cracher (ça, c'était déjà avant !).
  - Je veille à garder une distanciation (1 mètre minimum).

##### 3 APRÈS L'ENTRAÎNEMENT

- Je nettoie et désinfecte mon matériel.

#### LES CONSIGNES SANITAIRES POUR LES ACCOMPAGNEURS

- Les accompagnateurs des pratiquants doivent impérativement porter le masque dans l'enceinte de la structure.
- Les accompagnateurs ne doivent pas pénétrer sur les sites de pratique (piste notamment).
- Les accompagnateurs qui le souhaitent peuvent observer la séance depuis les tribunes. Ils doivent toutefois respecter les gestes barrières et de distanciation. Il est toutefois recommandé de ne pas rester dans l'enceinte du stade, de la piscine ou du gymnase au cours de la séance pour limiter les contacts et la création de groupe.

Tout athlète ou accompagnateur testé positif dans les 14 jours qui suivent une présence à un entraînement du club doit impérativement le signaler à l'entraîneur ou à la personne référente covid du club.

## **Fonctionnement du bureau :**

Le club rembourse les frais de fonctionnement de bureau (courriers, frais postaux, etc...) ainsi que le carburant pour les déplacements de représentation du club (réunion, démarchage...).

Ce règlement intérieur est soumis à l'approbation du bureau directeur et peut être révisé selon les évolutions du fonctionnement du club. Les statuts du club sont disponibles auprès du président en exercice.

## **Annexes :**

1/ CHARTE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DE LA FFTRI

2/ SENSIBILISATION FFTRI RELATIVE AUX VIOLANCES « PARLONS EN »

3/ CERTIFICAT MEDICAL, STANDARD FFTRI

4/ PASS CLUB, PERIODE D'ESSAI NOUVEAUX ADHERENTS

## **Le Bureau du Tri Club Clissonnais**

—

## **Validation :**

Je soussigné :

NOM : .....

Prénom : .....

Déclare avoir lu et accepte le présent règlement intérieur et ses annexes.

Date : .....

Signature :

